



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
PRÉSERVONS LA BIODIVERSITÉ DES TERRES ARIDES

22 Mai
2006



RÉALISONS L'OBJECTIF DE 2010!

Ref.: SCBD/SEL/VN/VP/54834

Le 25 mai 2006

NOTIFICATION¹

Objet: Décision VIII/4 sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages résultant de leur utilisation: Mesures, y compris l'examen de leur faisabilité, de leur réalisme et de leurs coûts, propres à assurer le respect du consentement préalable donné en connaissance de cause par la Partie fournissant des ressources génétiques et des conditions convenues d'un commun accord en vertu desquelles l'accès a été accordé, par les Parties dont relèvent les utilisateurs de ces ressources

Madame / Monsieur,

Par le biais de sa décision VIII/4D, et son paragraphe 3, la Conférence des Parties à la Convention a prié « le Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages de poursuivre, à ses cinquième et sixième réunions, d'examiner de façon plus approfondie les mesures visant à assurer le respect du consentement préalable donné en connaissance de cause dans les cas d'utilisation de ressources génétiques ou de connaissances traditionnelles connexes, conformément à l'article 15 de la Convention et des lois nationales, ainsi que les conditions convenues d'un commun accord sur la base desquelles l'accès a été accordé. »

Les Parties à la Convention sont invitées à remettre au Secrétariat, **au plus tard le 31 décembre 2006, et de préférence sous format Word**, toute information pertinente sur les mesures prises à l'appui du respect du consentement préalable donné en connaissance de cause et des conditions convenues d'un commun accord en vertu desquelles l'accès a été accordé, lorsqu'il y a utilisation de ressources génétiques ou de connaissances traditionnelles connexes. Ces informations seront compilées par le Secrétariat et rendues disponible pour les travaux de la cinquième réunion du groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages.

Je tiens à vous remercier d'avance pour votre aimable coopération.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

[original signé en anglais]

Ahmed Djoghlaf
Secrétaire exécutif

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat

À l'attention de tous les correspondants nationaux de la CDB et des correspondants nationaux pour l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages résultant de leur utilisation



United Nations
Environment
Programme

Tel: +1 514 288 2220
Fax: +1 514 288
6588

Web: www.biodiv.org
courriel: Secretariat@biodiv.org

413 rue St-Jacques ouest, Suite 800
Montréal, Québec Canada H2Y
1N9